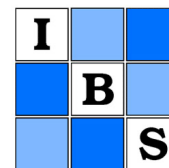


## Prix de thèse “Daniel Schwartz” en Biométrie



2023

Le prix de thèse “**Daniel Schwartz**”, d’une valeur de **1 000€**, est décerné tous les deux ans par la [Société Française de Biométrie \(SFB\)](#), composante Française de l’[International Biometric Society \(IBS\)](#), afin de récompenser un.e jeune doctorant.e ayant contribué au **développement et à l’application des méthodes statistiques ou mathématiques** dans le domaine des « **Sciences du Vivant** » : les sciences biomédicales, les sciences environnementales, l’agronomie, la santé publique, l’écologie, l’agriculture et autres disciplines connexes. Il repose sur le seul critère d’**excellence scientifique** dans ce domaine.

### Critères d’éligibilité

Les candidatures sont réservées aux doctorant(e)s ayant **soutenu** leur thèse entre janvier **2020** et juin **2022**, dans une université française.

### Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être rassemblé dans un seul fichier PDF portant le nom et prénom du candidat et incluant dans l’ordre :

- 1) Une copie de la page de garde du mémoire de thèse incluant l’intitulé du sujet de thèse, le nom du candidat, l’université et l’école doctorale d’appartenance, la spécialité, la date de soutenance ainsi que la composition du jury de thèse ;
- 2) Un résumé de la thèse en français et en une page ;
- 3) Le mémoire de thèse\* ;
- 4) Les articles\* parus ou à paraître dans des journaux scientifiques à comité de lecture ;
- 5) Les rapports rédigés par les rapporteur.e.s du mémoire de la thèse.

### Modalité de candidature

Le dossier de candidature est à soumettre par voie électronique à l’attention de David Causeur, Président de la SFB à l’adresse : [david.causeur@agrocampus-ouest.fr](mailto:david.causeur@agrocampus-ouest.fr)

### Date limite de candidature

Les candidatures sont à soumettre jusqu’au **5 Septembre 2022**.

---

\* un exemplaire papier pourra vous être demandé durant le processus d’évaluation. Auquel cas, merci de l’adresser à David Causeur, Institut Agro – Rennes – Angers, CS 84215, 65 rue de Saint-Brieuc, 35042, Rennes cedex.

## Evaluation des candidatures

Les dossiers de candidature seront évalués par deux rapporteur.e.s parmi les membres du [conseil de la SFB](#). Le comité d'évaluation pourra éventuellement demander l'avis d'expert.e.s extérieur.e.s au conseil de la SFB.

## Remise du prix

Le prix Daniel Schwartz sera remis lors de « **la Journée des Jeunes chercheur.e.s en Biométrie** », qui aura lieu le **19 janvier 2023** à l'Institut Agro – Rennes - Angers, à Rennes.

A cette occasion, il sera demandé au lauréat ou à la lauréate de présenter oralement un résumé de ses travaux de thèse.

## Adhésion à la SFB

Les modalités d'adhésion à la SFB sont décrites sur le site web de la Société, ici : <https://sfb.pages.math.cnrs.fr/asso/adhesion/>. A noter : il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour candidater au prix de thèse « Daniel Schwartz » mais l'adhésion est gratuite pour les étudiant.e.s et elle permet de bénéficier du tarif adhérent pour toutes les conférences organisées par l'IBS.

**Daniel Schwartz** (1917-2009) est un biostatisticien, ancien élève de l'École Polytechnique. Il a commencé sa carrière professionnelle dans l'industrie du tabac (la Seita) avant de devenir en 1962, Directeur de Recherche à l'INSERM puis en 1968, Professeur à la Faculté de Paris Orsay. Ses recherches ont particulièrement porté sur les maladies liées à la consommation tabagique. Il a été le premier en France à développer les essais randomisés en médecine et en épidémiologie. Il a eu plusieurs élèves qui à leur tour ont diffusé les méthodes biostatistiques en France. Il a aussi fondé le Centre d'enseignement de la statistique appliquée à la médecine (CESAM). Enfin, en 1950, il a créé la Société Française de Biométrie qui représente depuis ce jour la Région Française dans la Société Internationale de Biométrie.